



2^e CONFÉRENCE MONDIALE DE LA GOPAC Arusha, Tanzanie – 20 - 23 septembre 2006

L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) et sa section africaine (APNAC) sont fières de se joindre au Parlement de la Tanzanie pour accueillir la **2^e Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption**, qui se tiendra au centre international de conférences d'Arusha, en Tanzanie. Cette conférence, qui réunira des parlementaires de partout dans le monde, permettra à la GOPAC et à ses sections d'élaborer un plan d'action concret afin de collaborer avec d'autres organismes internationaux dans la lutte contre la corruption.

Principaux objectifs

- Consolider la mission de lutte contre la corruption de la GOPAC, en améliorant l'efficacité du parlement en tant que structure de surveillance et de responsabilisation, grâce au soutien par les pairs, à l'éducation et à des objectifs clairs et des résultats mesurables.
- Donner aux parlementaires l'occasion d'apprendre en les mettant en relation avec leurs collègues et des experts, et établir un plan d'action.
- Faire connaître le succès obtenu par l'APNAC, ainsi que les réalisations semblables d'autres sections régionales de la GOPAC.
- Appuyer le Parlement de la Tanzanie dans sa lutte contre la corruption.

Programme de la Conférence

La Conférence comprendra des séances plénières, des réunions régionales et des ateliers. Ces derniers fournissent aux délégués une excellente occasion de profiter de l'expérience de leurs collègues et d'experts sur les questions et initiatives touchant la lutte contre la corruption, et de collaborer à l'élaboration d'un plan d'action pour la GOPAC et ses sections. Les ateliers porteront entre autres sur les sujets suivants :

- **Conventions internationales contre la corruption : comment y adhérer**
- **Lutte contre le blanchiment des capitaux et saisie des fonds consacrés à ces activités : Les deux côtés de la médaille**
- **Surveillance parlementaire : c'est notre responsabilité**
- **Immunité parlementaire : est-elle définie de manière trop large?**
- **Codes de conduite des parlementaires : pourquoi nous en avons besoin**
- **Divulgarion des sources des recettes de l'exploitation des ressources : c'est uniquement une question d'argent**
- **Accès à l'information et aux médias : l'importance de la transparence**
- **Prêts et subventions d'aide au développement : favoriser la participation du Parlement**
- **Sections nationales : la direction politique peut faire bouger les choses**

Vision de la GOPAC

La GOPAC est un organisme international composé de sections régionales et nationales autonomes rassemblant des parlementaires résolus à réduire la corruption en améliorant l'efficacité du parlement en tant que structure de surveillance et de responsabilisation.

CONTACTS

M. Demetrius Mgalami
Parlement de la Tanzanie
dmgalami@parliament.go.tz

Mme Meaghan Campbell
Secrétariat de la GOPAC
campbme@parl.gc.ca